



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 22 Juin 2023

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie DAVAL, Secrétaire Générale
Raphaël CABON, Trésorier Général
Laurent MOREAU, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Florian OTAÏ, Membre
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes
Guillemette ANCELET, Membre Présidente CSN Patinage Artistique
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse
Huguette LONDY, Membre
Marien de la ASUNCION, Membre Président CSN Danse sur Glace
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

Membres représentés :

Noël MORARD, Membre Président CSN Curling, représenté par Pascal Henry
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton, représentée par Stéphanie Daval

Invités :

Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Djamel CHEIKH, DTN
Anthony LEROY, Président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrages

Membres ou invités absents et excusés :

Maître Laurent PLAGNOL, Avocat
Patrice MAURIN, Vice-président
Patrick RIVERA, Membre

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (3 membres). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Vote : Approbation des 3 procès-verbaux précédents,
- Intervention de la Présidente,
- Intervention de la Secrétaire Générale,
- Vote : releases,
- Vote : inscription sur la liste d'honneur des officiels d'arbitrage pour Mesdames Sylvie HELENE, spécialiste technique internationale de PAS et Elisabeth LOUESDON, juge-arbitre et contrôleur ISU de PA (article 1.3.8.1 du Règlement des OA),
- Vote : approbation de la nouvelle Charte de Déontologie des Officiels d'Arbitrage,
- Vote : approbation du règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2023 et de ses 2 annexes (schémas d'implantation des outils de jugement et des jurys et guide de planification),
- Intervention du DTN
- Vote : chemins de sélection,
- Planning des réunions BE/CF,
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Vote : Approbation des 3 procès-verbaux précédents

Le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2023 est soumis au vote du Bureau Exécutif.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2023 est soumis au vote du Bureau Exécutif.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2023 est soumis au vote du Bureau Exécutif.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

III. Intervention de la Présidente

Elle souhaite renouveler ses remerciements les plus sincères à l'ensemble des membres du BE pour leur implication sur ce weekend d'assemblée générale. Le maître mot était apaisement, mais aussi action et compétence. Elle renouvelle sa confiance à chacun. Chacun a admirablement bien tenu son rôle y compris lors des assemblées de disciplines. Gwenaëlle Noury réitère ses remerciements, du fond du cœur.

IV. Intervention de la Secrétaire Générale

Stéphanie Daval présente les différentes releases soumises au vote du Bureau Exécutif, lesquelles ont fait l'objet de transmission préalables aux élus Présidents des CSN concernées et à l'ensemble des membres du Bureau Exécutif dès avant ce jour.

Marien de la Asuncion exprime sa position sur les 2 sorties et l'entrée qui concernent la Danse sur Glace. Il est favorable aux 3 releases concernées par la Danse.

Laurent Moreau est ravi d'avoir reçu les dossiers en amont. Il est favorable tant pour l'entrée que pour la sortie. L'entrée notamment viendra renforcer l'équipe Zoulous.

Guillemette Ancelet ne connaît pas la jeune femme concernée mais est ravie de cette entrée et du couple qu'elle va former avec Noel Antoine Pierre et se positionne donc favorablement.

Les membres du Bureau Exécutif n'ont pas de question à formuler.

V. Vote : releases

4 releases sont à examiner :

- 3 en sortie, soit : Maria Alieva en Danse (patineuse Russe qui partirait en Georgie), Philomène Sabourin en Danse (patineuse française qui partirait pour l'Espagne), et Julia Aucouturier en Synchro (patineuse française qui partirait pour la Pologne),
- 3 en entrée, soit : Jasmine Dressler en Synchro, Elisabeth Semenova en Danse et Lorie-Ann Matte en Couple Artistique.

Le Bureau Exécutif, à l'unanimité, décide d'accorder les releases aux 3 patineuses concernées (Maria Alieva, Philomène Sabourin et Julia Aucouturier) et d'accorder à Jasmine Dressler, Elisabeth Semenova et Lorie-Anne Matte leur entrée en France, que nous allons soumettre aux différentes nations concernées.

VI. Vote : inscription sur la liste d'honneur des officiels d'arbitrage pour Mesdames Sylvie HELENE, spécialiste technique internationale de PAS et Elisabeth LOUESDON, juge-arbitre et contrôleur ISU de PA (article 1.3.8.1 du Règlement des OA)

Gwenaëlle Noury présente la demande d'Anthony Leroy, Président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage, à savoir, en application du règlement intérieur des officiels d'arbitrage, la possibilité de placer :

- Sylvie HELENE, spécialiste technique internationale de PAS
- Elisabeth LOUESDON, juge-arbitre et contrôleur ISU de PA

sur la liste d'honneur des officiels d'arbitrage.

Ces deux officielles cesseront en effet leur activité arbitrale le 30 juin prochain en raison de l'atteinte de la limite d'âge fixée à 70 ans.

Extrait du Règlement des OA :

1.3.8 Reconnaissance des officiels

1.3.8.1 Honorariat

L'honorariat peut être décerné à un officiel d'arbitrage cessant son activité après 10 ans au moins d'exercice. Pour cela, il doit avoir rendu des services remarquables à sa discipline, à la Fédération Française des Sports de Glace et au sport en général.

L'honorariat est prononcé par le Bureau Exécutif de la FFSG, sur proposition de la CFOA. L'officiel d'arbitrage, ainsi reconnu, est placé sur la liste d'honneur des officiels d'arbitrage.

En conséquence, à l'unanimité, le Bureau Exécutif prononce le placement de Mesdames Sylvie Hélène et Elisabeth Louesdon sur la liste d'honneur des officiels d'arbitrage.

VII. Vote : approbation de la nouvelle Charte de Déontologie des Officiels d'Arbitrage

Gwenaëlle Noury présente le projet de nouvelle Charte de Déontologie des Officiels d'Arbitrage, envoyée pour avis à l'ensemble des membres du Bureau Exécutif à la demande d'Anthony Leroy, Président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage.

A l'unanimité, le Bureau Exécutif valide le projet de nouvelle Charte de Déontologie des Officiels d'Arbitrage, qui sera transmise en conséquence au Conseil Fédéral pour adoption définitive.

VIII. Vote : approbation du règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2023 et de ses 2 annexes (schémas d'implantation des outils de jugement et des jurys et guide de planification)

Anthony Leroy présente le projet de nouveau règlement intérieur des Officiels d'Arbitrage, et ses 2 annexes (schémas d'implantation des outils de jugement et des jurys et guide de planification), envoyé pour avis à l'ensemble des membres du Bureau Exécutif à la demande d'Anthony Leroy, Président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage.

Laurent Moreau demande si les précisions du guide de planification sont indicatives ou obligatoires. Anthony Leroy lui précise que la CFOA s'est justement inspirée du règlement PAS en la matière qui est remarquablement bien fait selon lui et que les délais indiqués ne sont qu'indicatifs mais ont beaucoup de sens.

Divers échanges constructifs ont lieu, notamment au sujet des comptables, qui ne sont pas des Officiels d'Arbitrage mais des bénévoles de compétitions, ô combien essentiels.

A l'unanimité, le Bureau Exécutif valide le projet de nouveau règlement intérieur des Officiels d'Arbitrage, et ses 2 annexes (schémas d'implantation des outils de jugement et des jurys et guide de planification), qui sera transmis en conséquence au Conseil Fédéral pour adoption définitive.

IX. Intervention du DTN

Il avait été annoncé qu'une réunion du Bureau Exécutif aurait lieu avant la fin du mois de juin 2023, notamment afin de se prononcer sur le chemin de sélection proposé par la Direction Technique Nationale.

Djamel Cheikh a adressé les modifications proposées en amont de la réunion de ce jour et chacun a pu en prendre connaissance. Il a été préparé avec les adjoints DTN de chaque discipline et en concertation avec les Présidents des CSN concernées.

Il précise que les adaptations ont été faites en fonction des expériences de la saison passée, et qu'il souhaite les publier dès le 1^{er} juillet sur le site web fédéral.

Ludovic Le Guennec suggère que les termes « médecin fédéral » soient remplacés par les termes « médecin de l'équipe de France membre de la commission médicale » compte tenu du contexte dès lors que pour l'instant nous n'avons pas de médecin fédéral élu.

X. Vote : chemins de sélection

A l'unanimité, le Bureau Exécutif valide le chemin de sélection et ses additifs pour chacune des disciplines, sous réserve de la modification de forme suggérée par Ludovic Le Guennec.

XI. Planning des réunions BE/CF

Les prochaines réunions du Bureau Exécutif seront planifiées au fur et à mesure des nécessités à venir : actualité, releases, CRTF etc...

XII. Questions diverses

Laurent Moreau souhaite remercier Florian Otai pour son intercession relativement à la compétition à organiser sur Montpellier. Il souhaite aussi relancer les différents Présidents de CSN sur sa demande relativement à l'utilisation des canaux pour Sportity.

Laurent Moreau soulève la question des licences à souscrire pour les chaperons et il est rappelé qu'il est essentiel de leur prendre une licence encadrement et de les soumettre au contrôle d'honorabilité.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 19h00.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale



Gwenaëlle NOURY
Présidente

